

Philosophie politique au XIXe siècle

Damien Theillier
www.nicomaque.com

Introduction : la problématique du libéralisme politique.

Jusqu'au XVIIIème siècle, le problème politique principal est celui de la souveraineté. Il s'agit avant tout d'une interrogation sur le juste: qui peut légitimement exercer la souveraineté?

La solution est donnée par Locke au XVIIème puis reprise par Rousseau et enfin réalisée historiquement par la Révolution. Le pouvoir souverain doit non seulement provenir de la volonté libre du peuple mais aussi résider en elle. C'est la théorie rousseauiste de la souveraineté de la volonté générale, c'est-à-dire ce qu'on appelle aujourd'hui la démocratie. Rousseau conçoit le peuple comme un individu autonome capable de se soumettre lui-même aux lois qu'il institue. L'auto-institution de la loi ou l'autonomie politique constitue bien depuis Rousseau une composante essentielle de la démocratie.

Une fois résolue la question de la souveraineté, la réflexion va se développer au XIXème siècle dans une nouvelle direction, celle du mode d'exercice de la souveraineté. L'Etat est-il autorisé à régir les libertés et dans quelles limites ?

De nouvelles revendications se font jour : liberté de religion ou de conscience, liberté de l'enseignement, de la presse, des associations, suffrage universel. En 1819, Benjamin Constant (1767-1830) résume la situation dans *De la Liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*. L'antiquité n'a pas ignoré la liberté mais elle la concevait de manière collective. Or la liberté moderne est résolument une liberté individuelle. Les modernes aspirent à l'indépendance de leurs opinions et à la sécurité de leur vie privée.

Cette aspiration à la liberté individuelle trouve un modèle dans la démocratie américaine admirablement décrite en 1841 par Alexis de Tocqueville (1805-1859), et dans laquelle s'élabore un nouveau type de pouvoir. Celui-ci ne donne pas des ordres mais représente l'individu et garantit ses droits. L'individualisme apparaît bien déjà comme la valeur suprême des sociétés modernes et démocratiques.

Mais c'est au cours de ces années qu'émerge aussi la critique du libéralisme et en particulier la critique marxiste. La défense des droits à la liberté et à la propriété est une chose mais cela ne suffit pas concrètement à créer une liberté et une propriété réelles surtout pour les plus faibles, ceux qui vivent pauvrement. A quoi bon le droit de parler, d'écrire et de voter, s'écriait Marx (1818-1883), si la vie quotidienne est une lutte pour la survie? A partir d'un certain seuil, la pauvreté équivaut à la servitude. L'ordre social ne profite donc à tous que si l'on applique le principe d'une juste répartition des biens. C'est cette critique du libéralisme et de ses illusions qui conduisit Marx à envisager la nécessité d'une maîtrise rationnelle et planifiée de l'ordre social. Dès lors, à l'Etat minimal des libéraux doit succéder un Etat fort capable d'instaurer l'égalité réelle ce qui, selon Marx, va jusqu'à la suppression de la propriété privée et sa collectivisation.

Le but de la politique en général et de la démocratie en particulier, est-il alors de réaliser dans la société, et par l'action de l'Etat, le bonheur des hommes ou bien s'agit-il seulement pour l'Etat de garantir aux individus la liberté de rechercher comme ils l'entendent ce qu'ils pensent être le bonheur?

1° Le virage libéral des modernes : Constant

« Que l'autorité se borne à être juste. Nous nous chargeons de notre bonheur. » En 1819, dans son célèbre discours à l'Athénée royal, Benjamin Constant compare la liberté des Modernes à celle des Anciens. La liberté, dans nos sociétés modernes, ne peut plus se comprendre à la manière des Anciens comme participation directe aux affaires de la cité. Chez les Anciens, l'individu est souverain dans les affaires publiques, mais esclave dans tous ses rapports privés. Le sacrifice de la liberté individuelle est compensé par l'usage des droits politiques : droit d'exercer directement plusieurs parties de la souveraineté, de délibérer sur la place publique, de voter les lois, de prononcer les jugements, d'évaluer et de juger les magistrats. C'est une liberté politique.

« La liberté des anciens, écrit Benjamin Constant, se composait de la participation active et constante au pouvoir collectif. Notre liberté, à nous, doit se composer de la jouissance paisible de l'indépendance privée; il s'ensuit que nous devons être bien plus attachés que les anciens à notre indépendance individuelle ». La liberté des modernes repose sur le droit à la vie privée. C'est le droit n'être soumis à aucun arbitraire, le droit d'expression, de réunion, de se déplacer, de culte, d'industrie. Pas de liberté sans la possibilité de choisir son mode de vie et ses valeurs, donc pas de liberté sans la possibilité de se soustraire à la communauté et par conséquent pas de liberté sans une limitation du souverain pour permettre l'existence de cet espace privé. C'est donc une liberté individuelle.

Or selon Constant, *« la confusion de ces deux espèces de libertés a été, parmi nous, durant des époques trop célèbres de notre révolution, la cause de beaucoup de maux »*. Il considère que Jean-Jacques Rousseau, en pensant la liberté comme la participation des citoyens à l'action politique, a incité Robespierre à contraindre les citoyens par la terreur. Les errements de la Révolution sont donc le résultat de l'application moderne de principes politiques valables chez les Anciens.

La pensée de Benjamin Constant est ainsi résolument libérale et constitue une grille de lecture de notre système politique : on ne plus demander aux individus le sacrifice de l'indépendance individuelle pour établir la liberté politique. La liberté a changé de nature, on est passé d'une liberté conçue comme la participation politique à une liberté définie par l'indépendance individuelle. L'Etat moderne doit limiter sa puissance et ne doit pas intervenir dans la sphère privée.

Ce virage libéral, orienté explicitement par Constant contre Rousseau, constitue une composante essentielle de toute démocratie moderne. Le but de la politique n'est pas de réaliser dans la société, et par l'action de l'Etat, le bonheur des hommes, mais seulement de garantir les libertés de tous.

2° La critique du libéralisme : Marx

La définition libérale de la liberté tend à provoquer la scission entre l'individu et la société en posant l'individu avec ses droits comme un absolu transcendant toute obligation sociale. Dès 1843, dans *La question juive*, Marx attaque vigoureusement cet individualisme libéral, source d'illusion, mettant en cause explicitement la Déclaration des droits de l'homme de 1793. *« L'application pratique du droit de liberté c'est le droit de propriété privée. Mais en quoi consiste ce dernier droit ? Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie [Constitution de 1793 Art. 16]. Le droit de propriété est donc le droit de jouir de sa fortune et d'en disposer "à son gré" sans se soucier des autres hommes, indépendamment de la société ; c'est la droit à l'égoïsme. C'est cette liberté individuelle, avec son application, qui forme la base*

de la société bourgeoise. Elle fait voir à chaque homme, dans un autre homme, non pas la réalisation, mais plutôt la limitation de sa liberté. »

La liberté libérale, c'est donc la liberté de l'homme replié sur lui-même, séparé des autres, axé sur le profit privé. Elle instaure par conséquent une illusion d'émancipation. En effet, l'émancipation du citoyen ne signifie aucunement l'émancipation de l'homme, comme le laisse entendre la Déclaration des droits de l'homme, mais bien plutôt le triomphe de l'individualisme destructeur et donc de l'inégalité. On comprend dès lors que dans ses œuvres de la maturation, Marx optera sans réserve pour une défense des droits matériels contre les droits formels. Les droits formels, ce sont les libertés individuelles, accusées par Marx d'égoïsme. Les droits matériels, ce sont les droits sociaux, instaurant une égalité et une solidarité entre tous : droit au travail, droit à l'éducation etc.

La même année, dans sa *Critique de la philosophie du droit de Hegel*, Marx attaque cette fois directement l'Etat libéral, accusé d'être le lieu d'une autre forme d'illusion : l'illusion d'universalité. L'Etat libéral que défend Hegel, séparé de la société civile, est censé viser l'universel c'est-à-dire l'intérêt commun en jouant un rôle d'arbitre impartial. Mais ceci n'est pour Marx qu'un leurre. Loin d'être séparé de la société civile, l'Etat n'est qu'un instrument destiné à servir les intérêts particuliers de la classe dominante.

En fait, comme le souligne justement Raymond Aron dans son *Introduction à la philosophie politique*, « pour Marx et conformément au matérialisme historique, c'est l'aliénation économique qui est à la racine de l'aliénation politique. (...) La révolution politique est donc une illusion tant qu'elle ne s'accompagne pas d'une révolution économique et sociale capable de libérer l'homme de la servitude capitaliste et de réaliser ainsi l'unité entre le travailleur et le citoyen, entre la société et l'Etat, la sphère privée et la sphère publique. La liberté et l'égalité formelles du citoyen deviendront ainsi réelles. »

3° La critique libérale du libéralisme : Tocqueville

L'analyse tocquevillienne de la démocratie ne fait que prolonger en un sens la distinction de Constant entre la liberté des Anciens et celle des Modernes. Dans un article de 1836 (« *Etat social et politique de la France avant et depuis 1789* »), Tocqueville établit une comparaison méthodique entre la liberté aristocratique et la liberté démocratique. La première se définit comme « *La jouissance d'un privilège* » et Tocqueville de citer en exemple le citoyen romain qui tient sa liberté non de la nature mais de son appartenance à Rome. La seconde notion, qui est « *la notion juste de la liberté* », consiste dans un « *droit égal et imprescriptible à vivre indépendant de ses semblables.* » Cette notion moderne de la liberté n'est donc pas comme la première une notion politique, elle se fonde sur le droit naturel et elle est « *juste* » parce qu'elle s'étend également à tout homme.

Mais paradoxalement cette idée juste tend à produire de mauvais effets, car vivre démocratiquement c'est n'obéir qu'à soi (« *être indépendant* ») et dès lors chacun tend à se replier sur soi, sans lien qui le rattache aux autres. L'indépendance individuelle que consacre cette nouvelle liberté rend difficile l'exercice des vertus civiques en nourrissant l'indifférence à la chose publique.

En 1841, dans *La Démocratie en Amérique*, Tocqueville analyse ce principe démocratique qui s'affirme dans l'égalisation des conditions contre la hiérarchie des classes et l'autorité des traditions. Et il constate que ce processus s'accompagne logiquement de la dissolution des influences sociales, des liens de dépendance et atomise le lien social, menaçant ainsi l'exercice même de la liberté et de la responsabilité politique du citoyen. De plus, la perte des grands idéaux antiques (la

vertu, le bien commun) conduit à l'appauvrissement du sens de la vie, « *aux petits et vulgaires plaisirs* », à l'ennui et à l'inquiétude.

La démocratie libérale tend symétriquement vers deux excès. D'une part l'individualisme, c'est-à-dire le « *désintérêt pour les affaires publiques* » et « *l'amour des jouissances matérielles* ». Et d'autre part l'étatisme qui détruit les individus en les maintenant dans un état d'enfance. L'Etat « *travaille volontiers à leur bonheur mais il veut en être l'unique agent et le seul* ». Dès lors, comment faire pour que l'égalisation des conditions qui caractérise la démocratie ne se confonde pas avec l'individualisme comme avec l'étatisme, tous deux liberticides?

L'auteur de *La Démocratie en Amérique* nous met en garde: « *Les nations de nos jours ne sauraient faire que dans leur sein les conditions ne soient pas égales; mais il dépend d'elles que l'égalité les conduise à la servitude ou à la liberté, aux lumières ou à la barbarie, à la prospérité ou aux misères.* »

5° Entre démocratie libérale et démocratie despotique

Le malaise démocratique décrit par Tocqueville n'a rien perdu de son actualité et on le retrouve aujourd'hui sous des formes diverses telles que le relativisme des valeurs, le rejet de toute normativité, l'indifférence politique avec un taux d'abstention élevé aux élections.

Tocqueville avait pressenti les dérives possibles de l'individualisme démocratique. Mais contrairement à Marx, il ne croyait pas aux solutions radicales, à l'abandon des libertés politiques et économiques au profit d'une égalité absolue. S'inspirant du modèle américain, il indiquait deux remèdes principaux aux maux de la démocratie : un idéal transcendant l'individu : la religion chrétienne, et la constitution de corps intermédiaires ou d'associations civiles. L'objectif de Tocqueville, on le voit, était de donner un contenu positif de vérités morales et métaphysiques à la liberté démocratique, pour la sauver d'elle-même.

Dans son *Essai sur les libertés*, Raymond Aron compare Marx et Tocqueville : « *On ne peut pas ne pas attribuer à Marx une erreur cardinale : la prévision qu'en régime de propriété privée et de marché la condition des masses s'aggraverait fatalement, et que le capitalisme périrait. Tocqueville était tout au contraire un penseur probabiliste : il laissait deux voies ouvertes à l'avenir de l'humanité ; démocratie libérale ou démocratie despotique. L'erreur majeure de Marx a été de croire que seule une révolution radicale permettrait de libérer le travailleur, au double sens d'amélioration du niveau de vie et de participation à la vie collective. L'autre erreur cardinale, non de Marx mais des marxistes, a été de tirer d'une critique juste une conséquence fautive. Les libertés personnelles ou les droits subjectifs (politiques) auxquels Tocqueville était passionnément attaché ne suffisent pas à donner un sentiment de liberté. Cette critique est juste mais la conséquence - les libertés formelles, luxe de privilégiés - est fautive. Car l'expérience soviétique montre avec éclat que les "producteurs associés", sous la direction du prolétariat constitué en classe dirigeante, peuvent être ressentis par les individus non comme les artisans d'une libération totale mais comme les responsables d'une servitude totale.* »

Publié dans l'Agenda médical Louis Pariente 2005

Damien Theillier
www.nicomaque.com